

Monsieur Le Maire
Mairie

73300 FONTCOUVERTE

FONTCOUVERTE le 22 SEPTEMBRE 1992

Monsieur Le Maire,

L'association "BIEN VIVRE A LA ROCHETTE" a tenu son assemblée générale le 20 AOUT 1992.

De nombreux habitants de La Rochette y participaient et dans leurs décisions ils m'ont chargé de vous faire leurs suggestions concernant leur hameau en cette fin de saison estivale.

Il est évident que leur mise en oeuvre ne pourra être envisagée qu'après votre accord et celui des divers services, organismes ou autres concernés, selon des modalités à définir. C'est cet accord que nous sollicitons de votre part.

Les vacances estivales dans notre commune ont été excellentes, agrémentées par un temps exceptionnel que de nombreux touristes ont partagé. Ils ont fait des promenades notamment en passant par LA ROCHETTE guidés par les diverses brochures distribuées. C'était très sympathique.

Quelques petits aménagements pour leur accueil seraient à faire, je vous les sou mets.

- L'entretien des structures du four et de la remise à pompe à incendie :

Nous demandons à la Commune de fournir à notre association le produit de protection des bois, elle se chargera de le mettre en oeuvre. Je sollicite votre accord.

.../...

- La réalisation d'une dalle sur l'avant du four :

Le matériau est à définir. Nous demandons à la Commune de nous le fournir (1 dizaine de M2) L'association le mettrait en oeuvre. Je sollicite votre accord.

- L'accès visuel à la pompe à incendie :

La pompe est un objet de curiosité mais la porte pleine empêche de la voir. Nous souhaitons l'étude et la réalisation d'une porte en verre ou le remplacement des panneaux pleins des portes par un verre. Je sollicite votre accord sur ce projet au financement duquel l'Association pourrait participer dans la limite de ses moyens.

- La réalisation d'un panneau informatif sur le four banal :

C'est plus un symbole qu'un ouvrage exceptionnel. Il était le centre de vie et de convivialité du hameau. Nous souhaiterions faire partager son histoire au passant et décrire la fabrication du pain, sa cuisson les traditions. Les textes seraient réalisés par les jeunes du village après enquête auprès de nos anciens. Je sollicite votre accord.

- Le panneau d'affichage public :

Des panneaux d'affichage public ont été mis en place en divers points de la Commune. Nous demandons qu'un panneau identique soit installé Place de la République. Je sollicite votre accord.

- Le fléchage :

Les promeneurs ont des difficultés à reconnaître les sentiers décrits dans les itinéraires proposés. Je souhaiterais qu'une priorité de fléchage soit donnée à notre hameau.

Nos suggestions sont nombreuses mais leurs réalisations sont d'un coût limité d'autant que tous les membres de l'Association sont mobilisés pour les réaliser si nous obtenons votre accord. Ils sont convaincus de leur intérêt pour améliorer l'accueil.

Je vous remercie par avance ainsi que le Conseil Municipal pour votre réponse.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur Le Maire, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président :

Guy MASSARDIER.